

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**645^e assemblée extraordinaire
Procès-verbal version officielle**

9 janvier 2025, à 15 h 15
En virtuel

Membres présent(e)s	Mesdames Véronique Boisvert, Guylaine Chayer (en présence), Lucie Chiasson, Alexandra Claveau, Marie-Claude Côté, Lyne Demers (en présence), Julie Dunn, Michèle Kama (en présence), Isabelle Prigent et messieurs Éric Besner, Jean-François Bolduc (en présence), Marc-André D'Amour (en présence), Hugo Lachance, Etienne Leduc, et Marc Rémillard (en présence)
Membres absent(e)s	Mesdames Mahée Breton, Camélia Houle et monsieur Sébastien St-Amour
Siège vacant	Représentant(e) du conseil régional des partenaires du marché du travail de la région
Invitée	Madame Annie Bélisle-L'Anglais
Secrétaire de l'assemblée	Madame Geneviève Boileau

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Sujets pour adoption
 - 3.1. Nomination du secrétaire de comité de sélection pour l'appel d'offres des auditeurs externes et huis clos pour la nomination des membres
4. Date et heure de la prochaine assemblée : 4 février 2025 à 18 h 30, à la salle AR-20
5. Clôture de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

À 15 h 20, le quorum est atteint et l'assemblée débute sous la présidence de monsieur Jean-François Bolduc, président.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Bolduc dépose l'ordre du jour de la 645^e assemblée extraordinaire du 9 janvier 2025 pour adoption.

Il est proposé par Mme Lyne Demers
Et appuyé par Mme Marie-Claude Côté

A-645.2

QUE L'ORDRE DU JOUR SOIT ADOPTÉ TEL QUE
déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Sujets pour adoption

3.1. Nomination du secrétaire de comité de sélection pour l'appel d'offres des auditeurs externes et huis clos pour la nomination des membres

Mme Annie Bélisle-L'Anglais, directrice des services administratifs, présente le point.

Conformément au Règlement de gestion financière (AG-96-RE-02), et au terme d'une 4^e année de prestation de la firme Bourassa Boyer inc., le Cégep doit procéder à un appel d'offres de services professionnels pour l'audit externe des quatre prochains exercices financiers (2024-2025, 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028).

De plus, conformément au Règlement relatif aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction (SF-09-RE-01), pour les contrats de service professionnels, ceux-ci doivent obligatoirement être adjugés selon une évaluation qualitative. Pour le présent appel d'offres, l'adjudication sera établie selon le prix ajusté le plus bas. C'est-à-dire qu'il y aura dépôt d'une enveloppe « offre qualitative » et d'une enveloppe « offre financière » pour chaque soumissionnaire.

Pour ce faire, le dirigeant d'organisme doit former, et ce, avant le lancement de l'appel d'offres, un comité de sélection d'un minimum de trois (3) membres, dont un qui doit obligatoirement être une ressource externe, en plus d'un secrétaire responsable du processus d'évaluation de la qualité des soumissions.

Finalement, comme stipulé à l'article 26.3 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, le Cégep doit nommer, pour chaque année financière, un auditeur indépendant parmi les membres de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Cette nomination doit être faite par le conseil d'administration au plus tard le 31 mars de l'exercice financier en cours (2024-2025).

La composition du comité d'évaluation sera présentée lors de la rencontre du conseil d'administration. Puisqu'il ne s'agit pas d'un renseignement à caractère public, le nom des membres d'un comité de sélection doit être tenu confidentiel. Le conseil siègera alors à huis clos.

Cependant, le secrétaire du comité de sélection se doit d'être désigné officiellement par le conseil d'administration. Il est donc recommandé de nommer madame Laurence Demers, gestionnaire administrative aux ressources humaines à titre de secrétaire du comité de sélection pour le choix d'une firme d'auditeur externe à la suite de l'appel d'offres public régionalisé.

Considérant la Loi sur les contrats des organismes publics et les directives qui en découlent;

Considérant le Règlement de gestion financière (AG-96-RE-02) et le Règlement relatif aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction (SF-09-RE-01);

Considérant que le mandat de la firme Bourassa Boyer inc. a pris fin avec l'audit de l'exercice financier 2023-2024 et que le Cégep doit procéder à un appel d'offres public régionalisé;

Considérant qu'un comité de sélection doit être formé de trois membres et d'un secrétaire de comité dûment autorisé par le Secrétariat du Conseil du trésor;

Considérant que le nom des membres d'un comité de sélection doit être tenu confidentiel, mais que le secrétaire du comité doit être officiellement nommé;

Il est proposé par Mme Michèle Kama
Et appuyé par Mme Véronique Boisvert

A-645.3.1

DE NOMMER MADAME LAURENCE DEMERS, gestionnaire administrative aux ressources humaines, à titre de secrétaire de comité de sélection dans le cadre de l'appel d'offres pour le choix d'une firme d'auditeur externe pour les années 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

À 15 h 28

Il est proposé par M. Marc Rémillard
Et appuyé par M. Etienne Leduc

A-645.3.2

QUE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL d'administration siège à huis clos avec la présence de Mme Geneviève Boileau, secrétaire de l'assemblée, et de Mme Annie Bélisle-L'Anglais, directrice des services administratifs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée régulière aura lieu le 4 février 2025 à 18 h 30 en présentiel, à la salle AR-20 du Cégep de Valleyfield. Une visite et un repas sont prévus.

M. Bolduc rappelle le souper des membres du CA le 16 janvier.

5. Clôture de l'assemblée

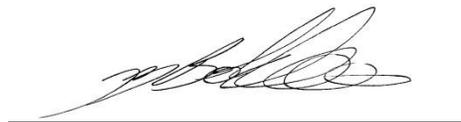
Considérant que tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités;

Il est proposé par Mme Guylaine Chayer
Et appuyé par Mme Véronique Boisvert

A-645.5

DE CLORE LA 645^e ASSEMBLÉE extraordinaire du conseil d'administration et de procéder à la levée du huis clos à 15 h 32.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Jean-François Bolduc
Président de l'assemblée



Geneviève Boileau
Secrétaire de l'assemblée

GB/am/mjd
PV CA645